



HAL
open science

Licence professionnelle Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038443

HAL Id: hceres-02038443

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038443>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Direction des services
d'hébergement en hôtellerie
internationale

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-3 Hôtellerie et tourisme

Demande n °S3LP150008122

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Genevilliers.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis (CFA) Sections d'Apprentissage Créées par les Entreprises Franciliennes (SACEF) Paris.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale* dispensée à l'Université de Cergy-Pontoise, en partenariat avec le SACEF de Paris, présente la spécificité de n'être proposée qu'en apprentissage. Cette formation a lieu sur un seul site. Elle ne propose aucune délocalisation à l'international.

Cette licence doit permettre aux étudiants de travailler dans le secteur de l'hôtellerie internationale. L'étudiant diplômé pourra ensuite occuper différents métiers dans le secteur de l'hôtellerie et des métiers spécifiques de l'hébergement. Cette formation répond aux besoins des professionnels dans l'hôtellerie internationale à savoir des chaînes hôtelières ayant des hôtels recevant de la clientèle internationale en France et à l'étranger. Elle a été créée en consultant des chaînes hôtelières internationales (Mariott, Accor, Hilton, Louvre Hôtels...) et des unités indépendantes recevant une clientèle internationale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence, ouverte depuis 2009, semble avoir un programme structuré, clair et en cohérence avec les préoccupations du secteur. Ce programme se répartit en trois axes : un axe enseignement professionnel hôtelier, un axe management, finance et marketing appliqué à l'hôtellerie et un axe linguistique. La formation propose aussi un projet tutoré, et le stage se déroule sous forme d'apprentissage dans les entreprises partenaires.

Elle peut s'inscrire dans une poursuite d'études après une formation de niveau Bac+2, Brevet de technicien supérieur (BTS), Diplôme universitaire de technologie (DUT), 2^{ème} année de licence (L2)... La plupart des étudiants viennent de BTS *Hôtellerie*, d'autres proviennent de BTS *Management des unités commerciales* (MUC), et de DUT. On note aussi la présence de quelques étudiants issus de L2. Le public semble donc assez diversifié.

L'adéquation au cahier des charges des licences professionnelles, est respectée avec des enseignements délivrés par des enseignants, des enseignants-chercheurs et des professionnels (des consultants) pour un total de 550 heures. Cependant, le projet tutoré est d'un volume horaire insuffisant. Par ailleurs, on ne trouve que des consultants dans l'équipe enseignante et pas de professionnels en poste dans les hôtels. Cela constitue une faiblesse de la formation.

Le contrôle des connaissances associe un contrôle continu, assuré par les maîtres d'apprentissage à un contrôle terminal.

L'adéquation entre cette formation et l'emploi dans le secteur professionnel semble bonne, à en croire l'enquête menée en interne auprès des anciens diplômés. Cette enquête est cependant à relativiser car la formation n'a que quatre ans d'existence et le nombre de répondants est faible. On constate des taux d'insertion proches de 100 %. La poursuite d'études selon cette enquête concerne 20 % des effectifs.

L'animation et le pilotage de cette formation sont organisés conjointement avec l'Université de Cergy-Pontoise et le CFA-SACEF Paris.

L'attractivité de cette formation semble très correcte avec un recrutement au niveau national (40 % de franciliens). 30 étudiants sont placés en apprentissage pour 140 dossiers déposés, ce qui paraît tout à fait correct pour ce type de formation. L'évolution des effectifs semble maîtrisée. Le taux de réussite dépasse 90 %, et reste stable.

En conclusion, cette formation présente peu de points faibles, semble de bonne qualité et permet la formation de futurs managers du secteur de l'hébergement et de l'hôtellerie internationale. On perçoit une réelle implication des responsables de la formation de par la qualité du dossier rendu.

- Points forts :

- Nombre d'étudiants par promotion satisfaisant.
- Formation en apprentissage exclusivement.
- Contenu de la formation en adéquation avec les attentes des professionnels.

- Points faibles :

- Pas de conventions avec les professionnels du secteur.
- Pas de professionnels de l'hôtellerie (des managers d'hôtels) dans la formation, mais uniquement des consultants.
- Projets tutorés ne respectant pas le volume réglementaire.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier présenté est de bonne qualité, avec un souci d'explications sur les différents points demandés par l'AERES. On constate une bonne maîtrise de la formation et il semble que le binôme Université-SACEF Paris, qui fonctionne pour le conseil de perfectionnement, permette une bonne gestion de la formation. Cependant, il est recommandé aux responsables de cette formation de nouer plus de contacts avec les professionnels sous forme de conventions à signer avec des grandes chaînes hôtelières et de faire intervenir plus de professionnels travaillant à des postes de management dans des hôtels. Ensuite, il conviendrait de mieux maîtriser le réseau des anciens ; ce qui pourrait permettre de mieux cerner le devenir des diplômés, de faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux étudiants.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.